

Programme d'outplacement destiné aux employeurs du secteur des entreprises de courtage et agences d'assurances répertoriées (CP 307)

Programme de 1 an

Introduction

L'offre de reclassement professionnel est exclusivement destinée aux entreprises qui font partie de la commission paritaire 307, les entreprises de courtage et agences d'assurances répertoriées.

Un programme de reclassement professionnel sera automatiquement proposé au travailleur âgé de 45 ans et plus au moment du licenciement tel que prévu légalement (CCT 82 bis).

L'employeur est tenu d'informer l'employé licencié, par écrit, au moment de la notification du licenciement, de la possibilité de suivre un programme de reclassement professionnel. Cette information doit se faire par le biais d'une lettre recommandée.

L'employeur qui ne respecte pas ses obligations en matière de reclassement professionnel se verra contraint de payer une contribution de 1.800 EUR par travailleur.

Le travailleur à qui l'employeur offre un programme de reclassement a un mois – à dater de la réception de l'offre de reclassement – pour réagir.

Le travailleur peut refuser l'offre mais prend alors le risque d'être sanctionné par le chômage et d'être privé de ses allocations pour une durée qui peut varier de 4 à 52 semaines.

Dans le cadre d'un accord de collaboration, les partenaires sociaux ont confié la mission d'opérateur sectoriel au bureau d'outplacement Right Management.

Notre programme

Notre accompagnement se base sur des sessions de groupe précédées d'un entretien individuel. Lors de cet entretien, les besoins du candidat seront identifiés. La persévérance, le souci de la qualité, la mise à disposition d'outils adéquats ainsi que l'accès à différentes ressources permettent aux candidats d'atteindre leurs objectifs de carrière avec succès.

Première phase - 20 heures d'accompagnement – mois 1&2

- 1 entretien individuel d'une heure
- 5 workshops de base (5 x 3 heures)
 - Au travail
 - CV et lettre de motivation
 - Analyse personnelle
 - Marché de l'emploi
 - Interview
- Suivi individuel en groupe (1 x 3 heures)
- Accès à notre infrastructure et support du secrétariat le jour des workshops (1 heure)

Deuxième phase – 20 heures d'accompagnement – mois 3-4-5-6

- Workshops et partage d'expériences:
 - Ma recherche (1 x 3 heures)
 - Présentation rapide et négociation de salaire (1 x 3 heures)
 - Tests de sélection (1 x 3 heures)
 - Simulation d'interview (1 x 3 heures)
- Suivi individuel en groupe (1 x 3 heures)
- Accès à notre infrastructure et support du secrétariat le jour des workshops (5 heures)

Troisième phase - 20 heures d'accompagnement – mois 7-8-9-10-11-12

- Workshops et partage d'expériences:
 - Évaluation de ma recherche (1 x 3 heures)
 - Intégration lors du nouvel emploi : « Les 100 premiers jours » (1 x 3 heures)
 - Workshops selon les besoins du groupe (2 x 3 heures)
 - Atouts pour 45+
 - Solliciter en ligne
 - Communication téléphone
 - Maintien de la motivation
 - LinkedIn
 - Le statut d'indépendant
 - Gestion du stress et techniques de relaxation
- Suivi individuel en groupe (1 x 3 heures)
- Accès à notre infrastructure et support du secrétariat le jour des workshops (5 heures)

Accompagnement

Accompagnement par un consultant expérimenté pour:

- cerner le processus de changement et d'outplacement ;
- rédiger un CV efficace et une lettre de motivation attrayante ;
- élaborer un plan marketing ;
- identifier les contacts importants et tisser un réseau ;
- étudier le marché ;
- entretenir motivation et enthousiasme.

Contenu des workshops

Nos consultants expérimentés organisent des workshops afin de créer un environnement interactif et vivant. Les workshops sont animés par nos consultants et sont organisés en nos bureaux.

Workshops	
1. Au travail	<p>Un licenciement a pour conséquence de créer un stress non négligeable. Avant d'entreprendre de nouvelles recherches destinées à retrouver un emploi, il est important d'évaluer cette situation de changement et d'apprendre à la gérer. Ce workshop a pour but d'aider le candidat à comprendre la situation et les sentiments qu'elle génère.</p> <p>La deuxième partie du workshop expliquera ce que le candidat peut attendre de la part de Right Management et les services offerts par notre site intranet RightEverywhere.</p>
2. Analyse personnelle	<p>Avec le candidat, nous répertorions ses intérêts, ses compétences, ses besoins, ses valeurs et ses réalisations importantes afin de l'aider à décrire son environnement de travail idéal. Ce processus permettra de définir ses aspirations professionnelles et d'établir un plan de carrière.</p> <p>Enfin, muni de ces informations, le candidat pourra aborder le marché de l'emploi sereinement et répondre de manière opportune aux questions qui lui seront posées au cours de ses interviews.</p>
3. CV et lettre	<p>Grâce aux connaissances acquises au cours des workshops précédents, la rédaction d'un Curriculum Vitae est facilitée. Le contenu ainsi que la présentation de différents formats de CV possibles sont parcourus et discutés pratiquement.</p> <p>Pendant cette même session, la différence sera faite entre les candidatures spontanées et l'envoi d'une lettre de candidature qui fait suite à une offre d'emploi.</p>
4. Marché de l'emploi	<p>Pas à pas et de manière structurée, il sera expliqué comment trouver un emploi dans un marché de l'emploi changeant. Le candidat apprendra à comprendre l'importance qu'il y a à effectuer une étude de marché. Le candidat fera connaissance avec le marché de l'emploi, les différents canaux de sollicitation existants tels que les offres d'emploi, les bureaux de sélection et les agences d'intérim, les sollicitations spontanées, le networking, etc. Riche de ces informations, le candidat pourra approcher le marché de l'emploi en utilisant la méthode adaptée à chaque canal.</p>
5. Interview	<p>Après un bref rappel du but d'une interview, nous ferons une analyse approfondie des différents types d'interview, des techniques d'interviews et des types d'interviewers. Ensuite, il sera discuté des actions que le candidat peut entreprendre, pendant et après l'interview. L'importance de l'aspect non-verbal sera également abordé.</p>
6. Suivi individuel en groupe	<p>Durant ce séminaire interactif, le consultant assiste les candidats dans leur recherche d'offre d'emploi; notamment dans les journaux, sur les sites internet mais participe aussi activement à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation efficace pour aborder le marché de l'emploi.</p> <p>Il est également loisible aux candidats de bénéficier d'un entretien individuel lors de ces sessions.</p>

RightEverywhere™: intranet

- **iView™: Interviews** — Acquisition de techniques d'entretien et de développement de réseaux pour s'entraîner et multiplier les opportunités de contacts et d'emploi. Simulations d'entretiens vidéo personnalisés en fonction du profil et du projet professionnel.
- **Right Job Opportunities** — Cette base de données contient toutes les offres d'emploi non publiées que nous rassemblons grâce à notre réseau de relations, clients, chasseurs de têtes, ex-candidats, etc.
- **Right Talent Profile** — Votre ex-collaborateur peut placer son profil sur Right Talent Profile. Il sera alors disponible pour les employeurs et recruteurs faisant partie du réseau de Right Management.
- **Career Links** — Une connexion directe aux moteurs de recherche et liens de recherche en ligne sélectionnés par nos soins.
- **Career & Business Research** — accès à des bases de données (Trends / Tendances, One Source, Amcham,...) qui offrent un avantage compétitif pour les candidatures spontanées.

Garantie

Si, dans les trois mois qui suivent le début de ses nouvelles activités, le candidat quitte son nouvel employeur ou décide d'arrêter ses activités d'indépendant, la mission peut reprendre une seule et unique fois.

Dans l'hypothèse où le travailleur a signalé à son employeur qu'il ne peut pas débiter son programme ou qu'il doit interrompre son programme au motif qu'il est malade, il ne perd pas pour autant le droit de démarrer ultérieurement son programme ou de réactiver la procédure interrompue.

Dans l'hypothèse où le travailleur a signalé à son employeur qu'il ne débiterait pas son programme au motif qu'il a trouvé un emploi, il bénéficie, lui aussi, d'une période de garantie de trois mois. Cette période de garantie lui permet, s'il venait à perdre cet emploi dans un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en service, de débiter son programme.

En cas de reprise du programme d'outplacement, le programme reprend à l'étape où il a été interrompu.

Afin de débiter ou de redémarrer son programme, le travailleur introduit par écrit sa demande auprès de son ex-employeur dans un délai d'un mois à compter de la perte de son nouvel emploi.

Si, dans les trois mois qui suivent le début de ses nouvelles activités, le candidat quitte son nouvel employeur ou décide d'arrêter ses activités d'indépendant, la mission reprend sans frais supplémentaires pour la société.

Important

Les travailleurs qui doivent prêter leur préavis peuvent démarrer leur programme de reclassement professionnel pendant leur période de préavis en utilisant leurs deux demi-jours de congé qui leur sont offerts pour rechercher un nouvel emploi.

Il est extrêmement important, pour aboutir à de bons résultats, de démarrer au plus vite la préparation au repositionnement professionnel.

Localisations

ANVERS

Britselei 23/501

2000 Anvers

☎ : 03/248.40.46

☎ : 03/248.52.56

✉ : right.antwerpen@right.com

LIEGE

Boulevard de la Sauvenière 68

4000 Liège

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.liege@right.com

BRUXELLES

Avenue des Communautés 110

1200 Bruxelles

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.brussels@right.com

LOUVAIN

Kolonel Begaultlaan 1

3000 Louvain

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.brussels@right.com

GAND

Franklin Rooseveltlaan 348 bus R

9000 Gand

☎ : 09/265.02.03

☎ : 09/265.02.50

✉ : right.gent@right.com

LUXEMBOURG

Rue de Strasbourg 28

L – 2560 Luxembourg

☎ : 00352 26 49 731

☎ : 00352 621 306 580

✉ : right.luxembourg@right.com

GEEL

Markt 30

2440 Geel

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.brussels@right.com

MONS

Rue des Sœurs Noires 2

7000 Mons

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.luxembourg@right.com

HASSELT

Kempische Steenweg 440

3500 Hasselt

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.brussels@right.com

NAMUR

Avenue des dessus de Lives 2

5101 Namur

☎ : 02/761.21.11

☎ : 02/761.21.61

✉ : right.brussels@right.com